



Objet : Compte rendu de la **réunion cyclistes – mairie de Colomiers du 23/1/2007**.

Cyclistes présents par ordre alphabétique :

Eveline Arnoux (membre AF3V)

Denis Catala (membre assoc. vélo)

Christian Clerc (vice président assoc. vélo)

Gérard Escande (membre assoc. vélo + vice président www.buscyclistes.org)

Catherine Le Guern

Gérard Pianca (membre assoc. Vélo, cyclotourisme)

Gérard Salvy (cyclotourisme)

Services techniques de la mairie :

Gilles Sère

Christophe Thomas (Bureau d'études travaux neufs)

Présentation des aménagements cyclables prévus dans les 3 ans :

La cible de ces travaux sont les familles et les déplacements professionnels. Pas les sportifs.

1) Le PLU a commencé à « casser » les grand boulevards 2x2 voies. En 2008 (2ème semestre) le mouvement continuera avec l'aménagement du Bd du Gal De Gaulle : voie bus+vélos, dans le genre de ce qui a été fait au Bd E. Montel.

2) De mars à l'été 2007 : Boulevard Marcel Dassault : création d'une voie mixte vélos+piétons en site propre. Les 2 sens de circulation vélo seront du même coté, donc il faut traiter les traversées de voies auto pour les cyclistes dans le sens qui monte. Traversée en 2 temps à distance du rond point Flandres Dunkerque.

Les appels d'offre sont partis, difficile de changer quoi que ce soit.

3) 2007 : Liaison entre la passerelle de la gare et l'Av des Marots. Si le lotisseur tarde trop (> 1 an) à rélaiser la piste cyclable, une signalétique sera mise pour indiquer par ou accéder à la passerelle

Remarque sur la passerelle : son revêtement est un peu glissant d'après M. Thomas.

M. Catala fait remarquer que c'est aussi le cas dans le passage des Bourdettes sous la RN124 (virages à angle droit pour prendre le tunnel)

4) 2007 : Piste derrière le cimetière, entre Bd du Selery et Bd G. Defferre. Raccordement aussi vers l'allée des Causses, et le rond point du cimetière

5) Berges du Bassac : dommages lors de la pluie cinquantenaire. Donc réparations prévues, ainsi que les passerelles. Nouvelle passerelle sur le Bassac pour relier vers le Boulevard du Selery en passant a coté du nouveau cimetière.

6) Route de Pibrac : raccorder le lotissement du vallon à la piste Colomiers-Pibrac. Traversée des voitures (rapides) à traiter.

Point dangereux évoqué : en descendant (= aller vers le centre de Colomiers) la piste existante le long de la route de Pibrac au niveau de l'allée du pigeonnier : les voitures au stop avec la rue coupent l'élan des cyclistes prioritaires. Quelle solution ???

7) 2008 : ruisseau de l'Armurié, entre chemin de la Nasque et rue E. Collongue. Traversée de cette rue à sécuriser.

8) 2007 : Ramassiers : liaison fontaine lumineuse <> Ramassiers. Les Ramassiers seront traversés par des aménagements cyclables aussi bien en Nord Sud, que Est Ouest.

9) 2009 : l'ex boulevard du sud, renommé Georges Sand, sera à double sens, avec aménagement cyclable

10) ZAC du Garoussal : des aménagements prévus, conception en cours.

Stationnement des vélos : des points d'ancrage sont prévus à la gare des Ramassiers, à la poste et à l'hyper U. Leur quantité pourra être revue à la hausse si la fréquentation le justifie. Pas de points prévus devant la mairie, il n'y a jamais de vélos...

Remarques diverses sur les aménagements existants: rond point de la gare : difficile venant de la rue E. Collongue de monter sur la piste cyclable : il faut faire un écart à gauche pour avoir de l'angle et éviter de riper sur la bordure, et de plus il y a un poteau qui peut gêner la manœuvre.

Traversée piéton du Bd Grynfogel au niveau du chemin du Garoussal dangereuse. L'îlot central est régulièrement détérioré. En particulier en ce moment : plus de barrière, arrachement des bordures en béton. Ce passage est emprunté par tous les enfants qui se rendent du quartier du Garoussal à l'école Hélène Boucher.

Bd E. Montel : le « haricot » séparant les vélos des voitures entrant sur l'esplanade rond point F. Mitterand est gênant pour les voitures, et piégeant pour les vélos (tracé désaxé alors même qu'il faut surveiller les voitures et donc regarder ailleurs que là où l'on roule). Le principe du haricot est bon, mais le tracé pas optimal.

Point de vue sur les **contre sens cyclables** : les cyclistes y sont favorables. Faible nombre de sens interdits actuellement à Colomiers. Quand il y en a peu, les automobilistes y sont peu habitués. Si la largeur le permet, un tracé de bande cyclable est suggéré.

Autre type d'aménagement pratique : les **by-pass cyclistes** (rétrécissement pour ralentir les voitures, mais le vélo passent au travers, est en sécurité car séparé des voitures)

Discussion sur les petits îlots ajoutés à l'insertion des ronds-points (ex. Eugène Montel) et permettant d'éviter que les voitures ne gênent les vélos en entrant dans les ronds-points. Ils sont jugés utiles par les cyclistes, qui reconnaissent qu'ils pourraient être améliorés (car peuvent être dangereux pour les voitures).

Les cyclistes demandent à être consultés lors des aménagements ultérieurs, afin de pouvoir donner leur avis de façon constructive sans interférer avec les responsabilités des services techniques.

Nous remercions les services techniques de la mairie pour leur accueil et leur écoute et nous souhaitons que cette rencontre sera le départ d'une coopération fructueuse.